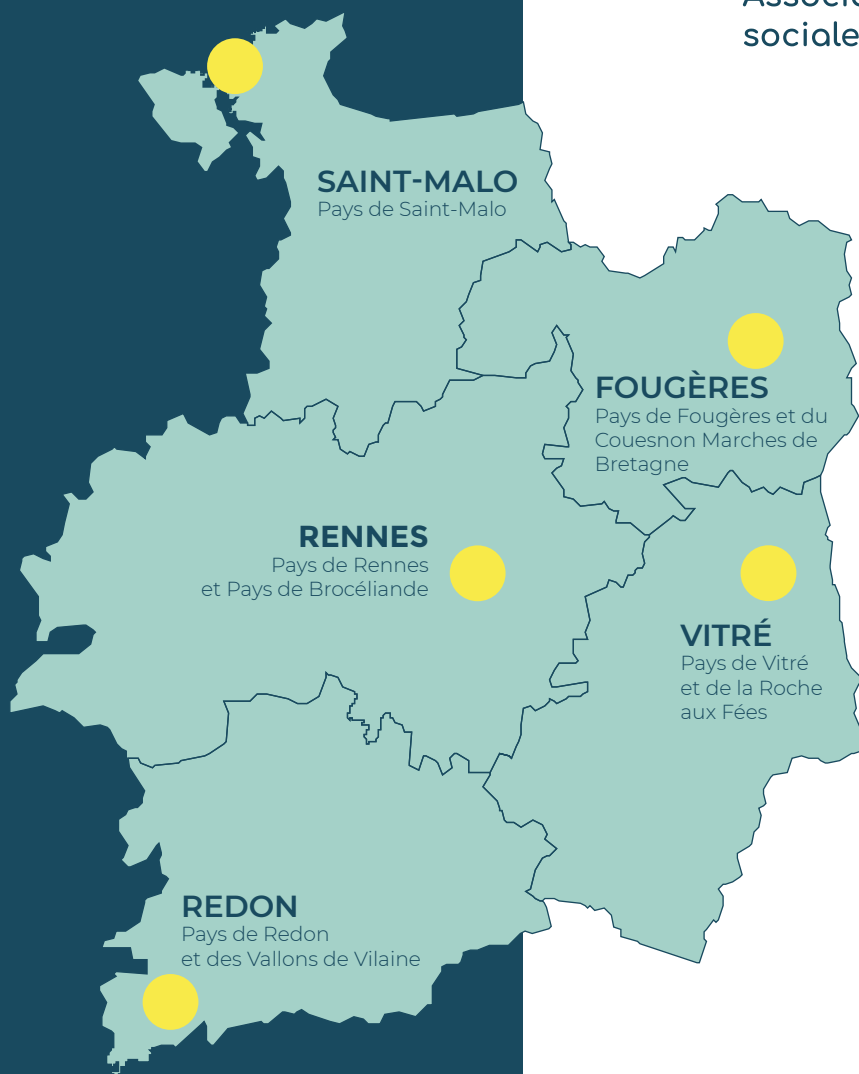


RAPPORT D'ACTIVITÉ



Association pour l'action
sociale et éducative



24 M€
DE BUDGET
TOTAL

Association
créée en

1970

23

administrateurs

5

membres

418

salariés répartis
sur

8

sites dont

3

à Rennes

2

à Saint-Malo

9

activités

Rapport d'activité 2025

Sur le département d'Ille-et-Vilaine

4 200
enfants

suivis en 2025 par les services
Enfance Famille (MEP, AEMO, AGBF, EEC,
Espace de Rencontre).

4 500
adultes

bénéficiant en 2025 de protection ou
d'accompagnement (MJPM, MASP, SAVS,
Accueil Familial, ISP).



ENFANCE / FAMILLE

MESURES CONTRACTUELLES

Évaluation éducative contractuelle
EEC

Mesure éducative personnalisée
MEP

MESURES JUDICIAIRES

Action éducative en milieu ouvert
AEMO

Mesure éducative personnalisée
MEP

Aide à la gestion du
budget familial
AGBF

Espace rencontre Enfants Parents
EREP



SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL

MESURES CONTRACTUELLES

Services d'accompagnement
à la vie sociale
SAVS

Mesure d'accompagnement
social personnalisé
MASP AVEC GESTION

Accueil familial pour personnes
âgées et personnes en situation
de handicap

Action « Parcours en mouvement'S »
PEM'S



PROTECTION JURIDIQUE

MESURES JUDICIAIRES

Protection juridique des majeurs
(sauvegardes de justice, curatelles,
tutelles, mesures ad hoc)
PJM

Mesure d'accompagnement
judiciaire
MAJ

ANIMATION ET PARTICIPATION AU PILOTAGE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION « CAP SANTÉ MENTALE »

Fondé à parité avec le CHGR, sa finalité est de déployer des actions pour l'inclusion des personnes en difficultés psychiques

MEMBRE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL « UN CHEZ SOI D'ABORD »

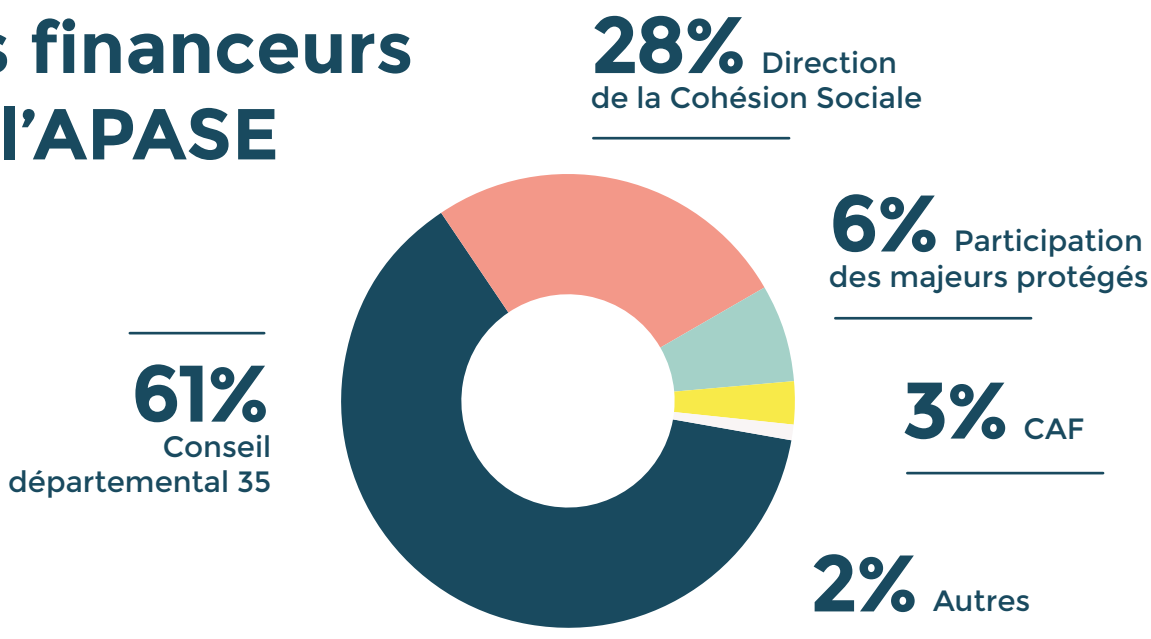
A pour but de faciliter l'accès à un logement des personnes à la rue présentant des troubles psychiques sévères

PORTAGE CONJOINT AVEC AR ROC'H D'UN SERVICE D'AEMO INTENSIVE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT « LE PAD'CÔTÉ »

Prend appui sur l'intensité d'accompagnement au quotidien pour favoriser le maintien de l'enfant au domicile des parents

Rapport d'activité 2025

Les financeurs de l'APASE



Les valeurs de l'APASE et ses principes

L'APASE contribue à la conception, la mise en œuvre et au développement de politiques sociales solidaires et inclusives.

Elle appuie ses propositions sur le recueil de données, la production d'analyses et son inscription dans des réseaux partenariaux.

Au service d'une lecture territorialisée des besoins, en s'appuyant sur l'innovation et la recherche, l'APASE entend conjuguer l'expertise des professionnels et celle des personnes concernées.

Sur le plan opérationnel, l'Association développe des services d'utilité sociale et reconnus d'intérêt général dans les champs sanitaire, social et médico-social et de l'éducation.

Ses activités visent à protéger, éduquer et favoriser l'inclusion en contribuant au développement du pouvoir d'agir et à l'autodétermination.

Ses services :

- permettent aux enfants d'accéder à une éducation et à des conditions de vie contribuant à leur épanouissement en favorisant autant que possible le maintien auprès de leur(s) parent(s) ou proche(s),
- soutiennent l'intégration sociale de toutes les familles,
- favorisent l'inclusion sociale et professionnelle ainsi que l'autonomie de personnes adultes en situation de vulnérabilité sociale, physique ou psychique,
- garantissent les droits, les intérêts et les choix des personnes concernées,
- développent des formes d'hébergement dans les champs sanitaire, social et médico-social et de l'éducation.

En savoir +

Retrouver le projet associatif et les orientations stratégiques 2020-2025 sur le site Internet www.apase.org

Rapport d'activité 2025



SOMMAIRE

6	Temps forts
8	Vie associative
9	Conseil d'administration
10	Orientations stratégiques
11	Mesures exercées en 2025
12	Activité Enfance Famille
14	Activité Protection juridique
16	Activités sociales et médico-sociales
18	Antenne Enfance Famille de Rennes
20	Antenne Adultes de Rennes
24	Antenne de Saint-Malo
26	Antenne de Redon
28	Antenne de Fougères
30	Antenne de Vitré
32	Qualité
33	Données financières
34	Données sociales
35	Organigramme

Parmi les temps forts de 2025

Mai

— 12 et 13 mai : Evaluation
du service AGBF

— 15 mai : mobilisation de salariés et
administrateurs pour la protection
de l'enfance et les droits de l'enfant à
Rennes, dans le cadre de l'événement
national organisé par le collectif
« Les 400 000 »



Février

— Evaluation
du Service
d'Accompagnement
à la Vie Sociale (SAVS)
de Rennes, Altaïr

Avril

— 22 au 24 avril :
Evaluation du service
Protection Juridique
des Majeurs

Mars

— Du 3 au 9 mars : participation
de l'APASE à la Semaine
Nationale de la Protection
Juridique des Majeurs avec
des actions organisées par les
antennes sur les territoires
(rencontre avec des étudiants
en formation, des lycéens,
participation à une émission
de radio, portes ouvertes...)

— 19 mars : Conseil
d'administration commun
APASE – Ar Roc'h : bilan des
premiers mois du service
« PAD'Côté » ouvert des suites
de la réponse commune à
l'appel à projet du Département
pour un service de placement à
domicile

— 20 mai : les 10 ans de
« BIBO » ! Renouvellement de
la convention entre l'inspection
académique, l'enseignement
catholique, le Département et l'APASE
pour la mise en place d'actions de
prévention auprès des enfants qui
fréquentent l'école primaire sur les
situations difficiles qu'ils peuvent
rencontrer, à partir de saynètes et du
principe de théâtre forum

— 27-28 mai : séminaire de
direction pour finaliser la réflexion
sur la réorganisation interne de
l'association : de directions de
territoire multi-activité à des
directions par activité



Rapport d'activité 2025

Juin

— 12 juin : approbation des nouveaux statuts de l'association et élection du nouveau Président : Philippe NICOLLE

— 27 juin : journée de lancement du nouveau projet de service « protection juridique des majeurs » pensé à partir des contributions des professionnels, des partenaires et de plus de 600 majeurs protégés qui ont répondu au questionnaire adressé par le service quand d'autres ont également participé aux temps d'échange dans les antennes

Octobre

— 9 octobre : intervention de professionnels de l'antenne Rennes Adultes au colloque FNAT « Ni fou, ni [in]capable ! » pour présenter le partenariat avec le CHGR et la mise à disposition d'une assistante sociale du CHGR au sein du service

— 11 octobre : participation à la journée du mouvement associatif

Décembre

— 1^{er} décembre : rencontre CAPE35 / CNAPE / URIOPSS avec la Vice-présidente du Conseil départemental pour la protection de l'enfance sur les besoins de la protection de l'enfance et le financement de l'extension du Ségur

— 4 décembre : le SAVS L'Estran est labellisé « Grande cause nationale 2025 - Parlons santé mentale ! » pour son projet Pélicans des plages. Les Pélicans des plages se retrouvent chaque premier jeudi après-midi du mois sur l'une des plages de Saint-Malo afin d'y réaliser un nettoyage du littoral, alliant engagement citoyen, lien social et préservation de l'environnement.

**Parlons
santé
mentale!**
GRANDE CAUSE NATIONALE

Septembre

— 18 septembre : à l'initiative des psychologues, journée de formation : « Le pari de la rencontre - Spécificités du milieu ouvert : approches et perspectives »

Novembre

— 19 novembre : début des travaux de rénovation de l'ancienne CCI de Fougères dans la perspective d'y installer l'antenne de Fougères

— 19 novembre : participation du service EREP à une mission thématique commandée par le Garde des Sceaux à l'Inspection Générale de la Justice et relative aux espaces rencontres. Rencontre avec l'équipe des inspecteurs sur site à Saint-Grégoire.

— 20 novembre : élections des représentants du personnel au CSE et au Conseil d'administration. Un collège salarié composé de 3 titulaires et 3 suppléants fait partie du Conseil d'administration avec droit de vote.

Rapport d'activité 2025

La vie associative

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration veille au bon fonctionnement de l'association et décide des orientations stratégiques ; il s'est réuni 5 fois en 2025.

Lors de ces instances, les sujets suivants ont été abordés :

- Révision des statuts et du règlement de la vie associative
- Feuille de route des commissions
- Actualisation du projet stratégique et positionnement associatif
- Elections des représentants des salariés au CSE (Comité Social et Economique) et au Conseil d'administration
- Projet de réorganisation interne
- Projet de service protection juridique des majeurs
- Budgets prévisionnels 2026
- Clôture des comptes administratifs 2024
- Extension « Ségur pour tous »
- Réforme des comptes de gestion
- Projet immobilier de Fougères et vente de la partie ancienne du bâtiment
- Cellule recherche de financements
- PAD'côté
- Poursuite de l'axe stratégique : développement du pouvoir d'agir des personnes
- Mobilisation pour la protection de l'enfance
- Conférence des Associations de Protection de l'Enfance - CAPE35
- GCSMS Cap Santé Mentale
- Suite Etats généraux Soli-Ker Breizh et journée d'action
- Adhésion à la FAS
- Semaine nationale de la protection juridique des majeurs
- Association ATYPick
- CNAPE - référence départementale et journée vie associative
- SCIC LIVAH
- Rentrée sociale de l'URIOPSS
- Santé Mentale France
- Conseil de surveillance CHGR
- Rencontre CAPE35 / CNAPE / URIOPSS avec Conseil départemental 35



Le Bureau

veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, et assure la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées. 9 réunions se sont tenues en 2025.

Les commissions

COMMISSION AIDES FINANCIÈRES

La commission examine des demandes de contributions financières relatives à :

- des dossiers de personnes accompagnées en situation difficile, sous réserve que toutes les autres possibilités aient été sollicitées => 3 488 € en 2025 pour 14 bénéficiaires afin de régulariser des assurances, des frais de téléphonie ou de nettoyage de logement, de participer à l'achat de courses alimentaires ou d'un téléphone, d'honorer des factures de début de mesure, ou encore de participer aux séances chez un psychologue.
- des projets collectifs sous réserve que d'autres sources de financement aient été recherchées en priorité et qu'il s'agisse de projets non pérennes => 1 495 € en 2025 pour le projet « Guinguette ».

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission vient en soutien au Bureau sur la partie organisationnelle et l'animation de la vie associative. Elle a travaillé en 2025 à la révision des statuts et du règlement de la vie associative, pour les mettre en conformité avec nos axes stratégiques. 3 réunions se sont tenues en 2025.

COMMISSION FINANCES

La commission examine la situation financière de l'association, contribue à la préparation des budgets prévisionnels, prépare les propositions d'affectation de résultats et les décisions du Conseil d'administration quant aux grands investissements. 2 réunions se sont tenues en 2025.

Conseil d'administration

Liste des membres au 31 décembre 2025



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au titre de membre adhérent personne physique

Philippe NICOLLE
Commission Finances

Fabienne GADOUD-HAVARD

Pierrick SORNIARD
Président Commission Vie Associative

Thérèse OLLIVAUX
Commission Vie Associative

Françoise NICOLLE
Commission Vie Associative

Pascal THEBAULT

Jean-François MENARD

Daniel BILLOT
Commission Aides Financières

Damien TELLIER
Président Commission Aides Financières

Pierre FOUCAULT
Commission Vie Associative

Liliane ZAMORA
Commission Vie Associative

Gilles REMOND
Commission Aides Financières

Alexandre LOISEAU
Commission Vie Associative

Eric DUMORTIER

Au titre de membre adhérent personne morale

—○ CAF
Estelle SAMSON

—○ Collectif Handicaps 35
Yves LAPIE
Commission Vie Associative

Gérard POTIN
Commission Finances

—○ UDAF 35
Marie-Christine MILLET - titulaire
Présidente Commission Finances / Commission Vie Associative

Florence BOUIN - suppléante

—○ ATYPick
Romain DERACHE - titulaire
Emmanuel DUDAY - suppléant

—○ UNAFAM 35
Jean-Yves BLANDEL - titulaire
Roland MONNERIE - suppléant

Au titre de membre salarié - représentant du personnel

—○ TITULAIRES
Françoise CAROFF
Commission Finances

Sandrine DEBRAY
Commission Aides Financières

Stéphanie MOREL
Commission Vie Associative

—○ SUPPLÉANTS

Christelle LENA-ENOKOU
Clément SEBIRE
Petru ALESANDRINI

BUREAU

Philippe NICOLLE
Président

Fabienne GADOUD-HAVARD
1^{ère} Vice-Présidente

Pierrick SORNIARD
2^{ème} Vice-Président

Thérèse OLLIVAUX
Secrétaire générale

Marie-Christine MILLET
Trésorière

Françoise NICOLLE
Membre

Pascal THEBAULT
Membre

MEMBRES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

Jean RICHARD

André BICHE

Jérôme WENZ

Joël JAN
Commission Aides Financières

Annick OLLIVIER

Orientations stratégiques 2020 - 2025 : les réalisations 2025

Axe 1

Une association de solidarité engagée et ouverte

- Adhésion à la Fédération des Acteurs de Solidarité (FAS)
- Mobilisation des administrateurs et salariés au sein de différents réseaux et fédérations :
 - Pierrick Sorgniard prend la Présidence de la Conférence des Associations de Protection de l'Enfance d'Ille-et-Vilaine
 - Françoise Nicolle participe au Conseil d'administration du GRAAL
 - Catherine Jakubiec est élue référente départementale CNAPE pour l'Ille-et-Vilaine
 - Marie-Cécile Fairier intègre le Conseil d'administration de Santé Mentale France en Bretagne

Axe 2

Une association qui soutient le pouvoir d'agir des personnes

- L'association ATYPicK devient un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) et choisit l'APASE comme « marraine » du GEM
- Evolution des statuts : pour soutenir la citoyenneté et lutter contre toute forme de discrimination, les personnes concernées sont désormais intégrées au collège des personnes physiques, c'est la fin d'un collège spécifique « personnes accompagnées »
- Poursuite des formations « Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités » et « Conférences du groupe familial »

- Mise en lumière de la pratique des Conférences du groupe familial : un projet collaboratif a été proposé aux écoles suivantes : Rennes 2, Askoria et EHESP afin de documenter les effets des conférences sur les parcours des enfants, les dynamiques familiales et la mobilisation du réseau

Axe 3

Une association présente et active sur chaque territoire

Voir les pages des antennes (de 18 à 31)

Axe 4

Une association investie dans l'économie sociale et solidaire

- Mise en place d'un service social du travail au bénéfice des salariés
- Mise en place d'une cellule de recherche de financements : collectif de 12 salariés volontaires qui ont bénéficié d'une formation pour accompagner des porteurs de projet dans leur recherche de financement au service de l'innovation
- Contribution sur l'attractivité du secteur et de ses métiers avec le consortium inter-fédéral Soli-Ker-Breizh
- Adhésion à la coopérative Skorann : coopérative d'intérim solidaire

Rapport d'activité 2025

Les mesures exercées en 2025

Activité Enfance Famille

	01.01.2025	NOUVELLES MESURES ³	TOTAL	MESURES ³ LEVEES	31.12.2025	+ OU -
Judiciaires ¹	1725	791	2516	851	1665	-60
Contractuelles ²	733	560	1293	523	770	+37
AGBF	109	64	173	44	129	+20
EEC	21	40	61	37	24	+3
EREP	42	62	104	58	46	+4
TOTAL	2630	1517	4147	1513	2634	+4

¹MEPJ+AEMO+AER (hors AGBF)

²MEPC

³«NOUVELLES SITUATIONS» et «SORTIES» pour l'EREP

Activité Protection juridique

	01.01.2025	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVEES	31.12.2025	+ OU -
Mesures de protection juridique des majeurs ⁴	3658	381	4039	354	3685	+27
MAJ	11	7	18	4	14	+3
TOTAL	3669	388	4057	358	3699	+30

⁴Hors mesures ad'hoc

Activités sociales et médico-sociales

	01.01.2025	NOUVELLES	TOTAL	SORTIES	31.12.2025	+ OU -
MASP	101	47	148	54	94	-7
SAVS	307	30	337	30	307	+0
ISP	107	94	201	111	90	-17
TOTAL⁵	408	77	485	84	401	-7

⁵Hors accueil familial social (se reporter aux données présentées dans l'annexe au rapport d'activité)

TOTAL GENERAL	6707	1982	8689	1955	6734	+27
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------



Activité Enfance Famille

Cette année, le nombre d'enfants concernés par une mesure de milieu ouvert confié à notre service a encore augmenté. Ce sont 3 807 enfants qui ont été rencontrés par les travailleurs sociaux en 2025, dont 1 355 pour la première fois (36%) quand une fin d'accompagnement par le service a été prononcé pour 37% d'entre eux, sur décision du juge ou du Conseil départemental.

Des mesures en attente en augmentation : 268 enfants concernés

Pour autant, le nombre de mesures que le service est autorisé à exercer est limité par le Département et le nombre d'enfants en attente d'intervention éducative à domicile à réaugmenter en 2025. **Au 31 décembre, ils étaient ainsi 268 enfants à attendre un accompagnement alors que leur situation de danger a été constatée et reconnue par le juge ou l'autorité administrative, majoritairement sur les territoires des antennes de Rennes (103 mesures) et Saint-Malo (73 mesures).** Ces situations dramatiques ne sont hélas pas le seul lot de l'Ille-et-Vilaine. La crise de la protection de l'enfance touche l'ensemble du territoire national. Le nombre de mesures de milieu ouvert exercées dans l'attente d'une mesure plus intensive (AEMO-IH) ou de placement est également en hausse.

La part du judiciaire toujours majoritaire

A l'ouverture de la mesure, l'âge moyen des enfants accompagnés est stable : 10 ans en moyenne pour les mesures judiciaires et 12 ans pour les mesures administratives.

Parmi les enfants nouvellement accompagnés, 103 vivaient chez un membre de son entourage à l'ouverture de la mesure, ce qui renforce la pertinence du travail mené par le service avec les tiers dignes de confiance sur les modalités et les outils de soutien à leur proposer (guide, groupe de paroles...).

Pour les nouvelles mesures, on observe une légère progression de la part de l'administratif relativement au judiciaire (42% contre 58% en judiciaire) lorsqu'au global de l'activité les mesures administratives représentent 34% des mesures contre 66% en judiciaire.

A noter que les tranches d'âge les plus représentées restent les 11-14 ans qui composent 35% des accompagnements.

Une réalité est également à considérer : 18 enfants de 6 à 16 ans n'avaient aucune scolarité ou activité à l'ouverture de la mesure.

38% de fin d'intervention pour objectifs atteints

Les durées d'accompagnement sont stables : 14 mois en administratif et 22 mois en judiciaire avec 38% de mesures levées pour objectifs atteints,

Rapport d'activité

2025

chiffre quant à lui en hausse et qui témoigne de la capacité des professionnels à construire avec l'entourage de l'enfant les réponses à leurs besoins. 13 des mesures, presque exclusivement exercées dans un cadre judiciaire, ont conduit à un placement.

PAD'Côté : une activité qui relève du milieu ouvert

Le service créé en coopération avec Ar Roc'h s'est vu confier 50 enfants en 2025, avec un taux de rotation de 42%. L'équipe a bénéficié d'une formation aux conférences familiales et à l'Approche Intersectorielle pour le Développement de l'Enfant et leur Sécurité (AIDES).

Progressivement courant 2025, les mesures prononcées par les juges des enfants et confiées au service sont devenues des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert intensive avec possibilité d'hébergements ponctuels ou périodiques (AEMO IH), permettant une conciliation entre la nouvelle qualification juridique requise et le besoin de maintenir des mesures utiles et nécessaires à la protection des enfants, dans l'attente d'une réorganisation plus globale du dispositif sur le territoire engagée par le Département et les acteurs concernés.

En effet, par décision du 2 octobre 2024, la Cour de cassation a rappelé que lorsqu'un juge des enfants décide de confier un mineur à l'aide sociale à l'enfance, il ne peut pas accorder à l'un ou aux deux parents un droit d'hébergement de l'enfant à temps complet.

Ainsi, la mesure de placement éducatif à domicile a été qualifiée en mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO).

L'Espace Rencontre Enfants Parents (EREP)

L'Espace Rencontre est un lieu tiers situé à Saint-Grégoire qui s'adresse à toute situation où l'exercice d'un droit de visite d'un parent est interrompu, difficile ou trop conflictuel. Il a pour but le maintien de la relation, la prise ou reprise de contact entre un enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, ou tout autre membre de son entourage familial. 107 enfants, âgés de quelques mois jusqu'à 18 ans, y ont été accueillis les samedis de 2025 pour 255 visites dans les locaux et 114 visites avec sortie. Les situations de violence intra-familiale sont en augmentation.

Perspectives 2026

- Constitution d'un GCSMS avec Ar Roc'h, notamment pour le portage du service d'AEMO-IH
- Structurer l'organisation de l'AGBF pour accompagner la hausse d'activité
- Harmoniser les pratiques relatives à l'Evaluation Educative Contractuelle, communiquer sur la mesure et augmenter l'activité
- Mettre en œuvre les axes d'amélioration identifiés dans l'évaluation
- Revisiter les modalités de la co-intervention en réponse aux besoins de l'enfant
- Poursuivre le soutien au déploiement des conférences familiales et aux nombreuses actions collectives, séjours que déploient les professionnels.



Activité Protection Juridique

Projet de service 2025-2030 opérationnel

Le nouveau projet de service a été présenté et validé par le Conseil d'administration en mars 2025.

Toutes les antennes de l'APASE se sont réunies au mois de juin 2025 pour le lancement de ce nouvel outil, porteur des valeurs associatives et réflexions des professionnels, des partenaires et des personnes concernées.

Des ateliers ont permis à chacun de s'approprier davantage les repères de ce nouveau projet de service et ont été l'occasion de partages de pratiques et d'échanges sur les perspectives fixées.

Un format résumé de 4 pages du projet de service est réalisé, reprenant les éléments fondamentaux, les repères clés et les perspectives portés par l'APASE dans la mise en œuvre des mesures de Protection Juridique des Majeurs (PJM). Les orientations reprennent les idées fortes suivantes :

- la considération de la personne accompagnée,
- la reconnaissance de la complexité humaine et le droit au risque,

- un engagement éthique et responsable,
- le collectif comme ressource.

Construction d'un accord-cadre de coopération entre bailleurs et associations tutélaires

Les travaux engagés fin 2024 dans le cadre du groupe « Fragilités psychiques et logement » animé par l'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale) se sont poursuivis en 2025.

Fin 2025, une convention était en cours de finalisation. Partant des missions et objectifs distincts des services tutélaires et bailleurs sociaux, cette convention a pour objet de définir les modalités de coopération afin d'améliorer la coordination entre les parties, dans l'intérêt des personnes protégées locataires résidant en Ille-et-Vilaine.

Temps fort avec le STF 35

Novembre 2025 : l'APASE participe à la conférence organisée par l'Association de Soutien aux Tuteurs Familiaux d'Ille-et-Vilaine (STF 35) sur « **le nouveau visage des mandats de protection exercés par la famille** ». L'APASE est partie prenante de ce dispositif.

Des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) ont témoigné à travers leurs expériences des enjeux provoqués par l'exercice

Rapport d'activité

2025

de mesures à double visage : un membre de la famille exerçant la protection de la personne et un MJPM exerçant la mesure aux biens, mais aussi lorsque la famille exerce un rôle de subrogé.

Actualités du secteur

- **Les comptes-rendus de gestion (CRG) :**
La réforme du contrôle externe des comptes de gestion impacte désormais le secteur de la protection juridique des majeurs en Ile-et-Vilaine. Déjà appliquée ailleurs, elle impose la désignation de professionnels qualifiés ou de subrogés pour assurer un contrôle régulier de la gestion du MJPM en lieu et place du contrôle exercé auparavant par les greffes des tribunaux. L'APASE a donc ajusté ses procédures conformément aux exigences judiciaires. L'APASE a dénoncé avec la FNAT l'injustice de cette réforme puisque le coût de ce contrôle est directement supporté par la personne protégée, en plus du coût déjà supporté par les personnes elles-mêmes pour l'exercice de la mesure.
- **Organisation des obsèques et démarches administratives post-décès :**
Mise en place de procédures internes.
- **La personne de confiance :** Leitmotiv du secteur médico-social, la notion de droit des personnes a été intégrée au parcours d'évolution du service PJM. Chaque personne protégée peut désormais désigner librement une personne de confiance « médico-sociale », après une information adaptée à sa compréhension.
- **Un centre de ressources rénové et convivial :**
Ce projet de révision du centre de ressources PJ, prévu depuis 2024, est désormais abouti. Les professionnels de l'activité ont ainsi accès à un nouveau modèle de classement des procédures et des ressources métiers.
- **L'année 2025 a été l'occasion de rencontrer des experts juridiques du territoire** (la chambre interdépartementale des notaires, l'ADIL 35, les commissaires de justice anciennement commissaires-priseurs). Ces partenaires clés de l'activité PJ ont présenté leurs modes opératoires et les exigences liées à leurs missions.
- **La facturation des mesures ad hoc** (mesure temporaire pour accomplir un ou plusieurs actes déterminés en cas d'opposition d'intérêt ou d'impossibilité d'accomplir sa mission par le tuteur/curateur principal), sujet récurrent depuis des années, est désormais facturé au temps passé, conformément à l'article D471-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

- **Clarification des repères de service et sécurisation des pratiques professionnelles relatives à l'aide sociale à l'hébergement) :** Les travaux du groupe de travail départemental visant à la construction d'un référentiel « repères et pratiques en matière d'aide sociale à l'hébergement » ont été suspendus plusieurs mois en 2025 mais la thématique est toujours d'actualité. Fin 2025, la commission juridique de la FNAT à laquelle participe l'APASE a publié un guide à destination des professionnels sur la demande d'aide sociale à l'hébergement. L'année 2026 permettra d'aboutir à une révision des procédures internes de l'APASE sur la base de ces travaux.

Perspectives 2026

- Mettre en place la réorganisation de l'APASE passant d'une logique d'antenne à une organisation par activité.
- Affiner et adapter l'information à destination des personnes concernées sur les frais de participation.
- Améliorer la présentation et la formalisation des procédures du service PJ pour améliorer leur lisibilité pour les personnes concernées et leur famille, les magistrats et les partenaires.
- A partir des retours du contrôle par des personnes qualifiées, améliorer le contrôle des CRG.
- Harmoniser la rédaction des Comptes-Rendus de Diligence (CRD),
- Mettre en œuvre un dispositif de représentation des personnes accompagnées : le Conseil à la Vie Sociale (CVS).
- Prioriser des axes de travail 2026 dans le cadre de l'évolution du projet de service :
 - Suivi de l'engagement de service d'une rencontre par trimestre avec la personne ;
 - Amélioration du DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) et suivi du niveau d'effectivité de mise en œuvre ;
 - Renforcer les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques ;
 - Activation de la Team Intégration : l'équipe d'accueil des nouveaux arrivants dans le service ;
 - Réalisation d'un outil commun à la présentation du service MJPM de l'APASE.



Activités sociales et médico-sociales

Labellisation SAVS l'Estran « Grande cause nationale 2025 - Parlons santé mentale ! »

Le 4 décembre 2025, la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie a officiellement attribué au SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) l'Estran la labellisation « Grande cause nationale 2025 - Parlons santé mentale ! » pour son projet *Pélicans des plages*. Né en novembre 2022, ce projet est issu de la volonté de plusieurs personnes accompagnées par le SAVS de construire ensemble une initiative collective et porteuse de sens.



Les *Pélicans des plages* se retrouvent chaque premier jeudi après-midi du mois sur l'une des plages de Saint-Malo afin d'y réaliser un nettoyage du littoral, alliant engagement citoyen, lien social et préservation de l'environnement.

Signature de la charte de fonctionnement inter SAVS

Depuis 2020, les directions des gestionnaires de SAVS d'Ille-et-Vilaine ont souhaité initier une réflexion conjointe en vue d'enrichir et de rendre plus opérant le projet de convention de fonctionnement proposé par le Conseil départemental. Cette réflexion a permis de mesurer l'intérêt partagé par l'ensemble des directions pour un approfondissement des relations partenariales entre gestionnaires de SAVS, en vue de favoriser l'interconnaissance, valoriser nos spécificités et répondre aux attentes du Conseil départemental.

Cela a conduit à l'écriture d'une charte qui vient structurer une organisation avec des inter SAVS de territoire, un inter SAVS opérationnel et un bureau représentant de l'ensemble.

L'intérêt de coordonner ces instances, d'articuler les travaux, de permettre à la fois la mise au travail par les équipes des orientations stratégiques nationales et départementales, et d'enrichir les élaborations de ces stratégies par l'expérience des équipes, a conduit à la formation de modalités de fonctionnement dans le cadre d'une charte.



Rapport d'activité

2025

Cette charte a été signée par l'APASE, l'ALAPH (Association pour L'hébergement et l'Accompagnement des Personnes Handicapées), l'Association le Domaine et le SAVS Notre Avenir le 12 décembre 2025 et est en cours de signatures pour les autres associations.

Déploiement du logiciel métier OGIRYS

L'année 2025 a été marquée par une étape structurante pour l'APASE avec le déploiement du logiciel métier Ogirys, développé par SociaNova.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique initiée dès 2023, en partenariat avec quinze autres services, afin d'identifier une solution numérique capable de répondre aux exigences croissantes de nos financeurs et du cadre réglementaire, notamment celles liées à la nomenclature SERAFIN-PH.

Pour garantir un choix cohérent avec les réalités professionnelles, les équipes des SAVS Altaïr et l'Estran ont été pleinement associées au processus d'appel d'offres.

Travailleurs sociaux et secrétaires ont participé aux différentes phases d'analyse, permettant d'évaluer les outils au regard des besoins opérationnels, des pratiques existantes et des impératifs de reporting. Cette démarche participative a contribué à sécuriser le choix final et à favoriser l'appropriation du futur logiciel.

Les formations à Ogirys ont été organisées au cours du premier semestre 2025, avant un déploiement progressif amorcé en mai.

Au-delà de l'intégration d'un nouvel outil, ce projet constitue une opportunité d'harmonisation des pratiques et de mutualisation des documents entre les deux SAVS de l'Association. Il favorise également un partage des cultures professionnelles, renforçant la cohésion et la compréhension mutuelle entre équipes.

Toutefois, l'introduction d'un logiciel métier implique des ajustements. Les contraintes techniques et organisationnelles liées au déploiement ont conduit à interroger certaines pratiques établies, nécessitant parfois leur évolution.

Le déploiement d'Ogirys représente ainsi une étape importante dans la structuration des activités de l'APASE, au service d'une meilleure lisibilité des actions et d'un pilotage renforcé.

Une évaluation du SAVS Altaïr positive et encourageante

L'évaluation de la qualité du SAVS Altaïr, réalisée en février 2025, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Toute l'équipe s'est mobilisée et a participé activement aux rencontres et aux échanges. Les personnes accompagnées reçues par les évaluateurs ont pu s'exprimer sereinement et ont témoigné d'une satisfaction générale concernant l'accueil, la relation avec les professionnels et le suivi proposé.

Le rapport communiqué au Conseil départemental et à la Haute Autorité de Santé fait état de constats positifs.

Ils reconnaissent la qualité de l'accompagnement assuré par une équipe stable et expérimentée, engagée dans le renforcement du pouvoir d'agir des personnes.

Les évaluateurs soulignent également la qualité du travail réalisé autour de l'élaboration du projet personnalisé, en particulier l'attention portée à l'autodétermination et à la prise en compte de la demande de la personne. Ces points forts valorisent ainsi l'adéquation des pratiques avec les orientations fortes du projet de service porté par le SAVS.

Les pistes de progrès relevées ont trait notamment à la traçabilité de certaines informations ou la formalisation des pratiques, ainsi que l'usage d'outils partagés pour l'évaluation des risques individuels. Ces éléments confortent les axes de travail déjà engagés et encouragent le service à poursuivre sa dynamique d'amélioration, en lien étroit avec les personnes accompagnées.

Antenne Enfance Famille de Rennes

Projet couture

Des ateliers de couture se déroulent régulièrement sur l'antenne, encadrés par les travailleurs sociaux.



Ce sont des moments à la fois conviviaux et particulièrement enrichissants, durant lesquels chaque jeune peut mener à bien les réalisations qu'il a choisies en fonction de ses envies et de son âge : qu'il s'agisse de trousse, de tote-bags ou de décorations de Noël, favorisant ainsi la créativité, l'autonomie et le plaisir d'apprendre.

Durant ces ateliers, ils découvrent non seulement les techniques de couture, mais aussi un lieu d'expression, de partage et de créativité qui renforce leur estime de soi et leur confiance. L'activité offre également un support à la relation éducative qui favorise l'affiliation avec les jeunes participants.

L'encadrement proposé soutient l'entraide et la valorisation de leurs idées à travers des projets concrets de confection textile.

Atelier crochet

Il s'agit d'accompagner, sur plusieurs séances, un groupe de trois jeunes de 10 à 13 ans pour proposer différents projets et les accompagner à améliorer leur niveau.

Les participants peuvent repartir chez eux avec leur projet du jour, le crochet et une pelote de laine.

Les objectifs :

- Faciliter l'entrer en relation
- Améliorer la concentration
- Réduire le stress
- Proposer une activité autre que les écrans, lorsqu'ils sont au domicile
- Favoriser la confiance en soi / l'estime de soi
- Développer et stimuler la créativité
- Observer les enfants dans un groupe

Groupe ressource tiers digne de confiance

Dans la continuité des travaux menés en 2024 visant à élaborer un guide à destination des parents, des tiers dignes de confiance et des professionnels - regroupant des informations et des ressources relatives à l'accueil d'un enfant mineur chez un tiers digne de confiance - l'antenne a engagé la constitution d'un groupe de professionnels « ressources » dédié à cette thématique.

Au-delà du partage de pratiques autour de l'accompagnement de ces situations, les échanges ont principalement fait émerger la question suivante : comment structurer et développer des espaces ressources à destination des tiers dignes de confiance (permanences téléphoniques, groupes de parole, etc.) ?

Au fil des rencontres, le projet s'est progressivement précisé. Le groupe travaille actuellement à la mise en place de groupes de parole sur les différents territoires à destination des tiers dignes de confiance. Une prochaine étape est prévue sous la forme d'un temps de formation, assuré par l'organisme Forsyfa, intitulé « Animer un groupe de parole ».

Cette formation permettra, dans un second temps, de définir plus précisément les contours et les modalités de mise en œuvre de ces groupes de parole.

Rapport d'activité

2025

Projet de recherche AGBF

L'antenne Enfance Famille de Rennes a été sollicitée pour un projet de recherche sur la mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF).

Cette recherche est conduite par une maîtresse de conférences - HDR en sociologie à l'université Rennes 2 et membre du LiRIS (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Innovations Sociétales) et un professeur en droit privé. Les travaux des chercheurs s'inscrivent dans l'axe 2 « Normes, Vulnérabilités, Solidarités » du LiRIS.

Ce programme de recherche interdisciplinaire s'intitule « Si le danger venait (de la gestion) des maigres ressources... Focus sur la MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) dans un environnement dématérialisé » et vise à croiser sociologie et droit sur deux axes importants :

- le lien entre pauvreté familiale et danger pour les mineurs ;
- l'accompagnement à la gestion du budget familial dans un contexte de dématérialisation.

Il s'agira ainsi de documenter la mise en perspective des ressources familiales effectives avec les dangers pour les mineurs ainsi que d'identifier les traitements mis en œuvre. Aussi, cette recherche s'attachera à comprendre l'adaptation des pratiques professionnelles, les déplacements opérés dans une perspective visant à interroger le travail social à l'ère numérique.

A travers l'étude de dossiers, visites à domicile avec les délégués aux prestations familiales et des entretiens avec les familles, ce programme de recherche doit permettre :

- d'élaborer une typologie des configurations des familles accompagnées en MJAGBF. Il s'agira au regard des mesures en cours ou sorties récemment (N-1 an) de construire une typologie des configurations dans lesquelles prend place la MJAGBF ;
- d'observer le travail ordinaire d'accompagnement des délégués aux prestations familiales. Plusieurs professionnels investis sur deux secteurs différents (urbain et rural) participeront à un volet d'enquête ethnographique. Ce travail d'observation devrait permettre de rendre compte du quotidien des accompagnements : visites auprès des familles, rencontres des partenaires, travail sur les interfaces en ligne, travail d'écriture...

Conférences du groupe familial : renforcer le pouvoir d'agir des familles

Depuis 2023, trois cycles de formation initiés par l'APASE ont formé quelques 50 professionnels à la coordination de conférences du groupe familial.

Pour donner suite à cette dynamique, les professionnels formés et volontaires de l'antenne ont créé un groupe ressource qui se réunit mensuellement pour échanger de leur pratique, réfléchir au cadre éthique et clinique, et valoriser cette démarche qui correspond aux valeurs associatives.

Les conférences du groupe familial visent à redonner une place centrale à la famille et son réseau dans la recherche de solutions lorsque des difficultés impactent la sécurité ou le développement de l'enfant.

Le groupe ressource, en travaillant sur les postures à adopter en tant que coordonnateur, vient interroger la place que l'on peut occuper dans un « à-côté » de la mesure éducative et mettre en valeur les ressources et compétences des familles à construire pour elles-mêmes des réponses adaptées.

En 2025, l'engagement volontariste du groupe ressource a permis la mise en œuvre de 4 conférences et 3 sont d'ores et déjà en cours pour 2026. Forts de ces expériences, les professionnels de l'antenne participeront à un travail d'élaboration prospective en partenariat avec les étudiants du Master 2 ENJEU de l'EHESP de Rennes. Si un des objectifs de cette élaboration est celui de la valorisation de cette approche, l'enjeu est également d'en démontrer la pertinence, son adéquation avec la législation de protection de l'enfance et les effets dans l'accompagnement.

Antenne Adultes de Rennes

Nouvelle configuration de l'accueil commun

Depuis cette année, une nouvelle organisation de l'accueil commun a été mise en place, avec la volonté de distinguer plus nettement l'accueil téléphonique de l'accueil physique. Cette évolution vise à améliorer la qualité du service rendu à l'ensemble de notre public, en garantissant un traitement plus fluide, plus lisible et mieux adapté aux besoins exprimés.

Les affichages réglementaires ont été actualisés et une documentation complète sur les activités de l'antenne est désormais accessible afin d'informer au mieux les personnes accueillies.

Pour accompagner cette transformation, un groupe d'appui réunissant des professionnels de chaque activité et de chaque service a été constitué. Mobilisé sur une démarche d'amélioration continue, il contribue à analyser les pratiques, identifier les besoins et faire évoluer le dispositif pour renforcer encore la qualité de l'accueil.

Groupe d'échanges avec les personnes accompagnées

Un groupe de personnes accompagnées a été réuni par les deux services de l'antenne afin d'échanger librement autour des modalités d'accueil, qu'elles soient physiques ou téléphoniques. L'objectif de cette rencontre était de recueillir leurs perceptions, leurs besoins et leurs suggestions dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu.

Ces échanges se sont tenus dans un esprit de dialogue constructif, favorisant l'expression des attentes et l'émergence de pistes d'évolution.

D'autres temps de rencontre sont d'ores et déjà prévus au cours de l'année à venir afin de poursuivre cette réflexion avec les personnes concernées et d'inscrire durablement leur

participation dans l'évolution des pratiques des services de l'APASE.

Participation à la commission éthique d'Espoir 35

L'antenne a été sollicitée pour participer à une commission éthique organisée par Espoir 35. Cette instance a pour objectif d'analyser collectivement une situation soulevant un ou plusieurs questionnements éthiques concernant l'accompagnement d'une personne, afin d'éclairer la décision et d'identifier les pistes les plus adaptées.

Cette commission réunissait, pour l'APASE, une mandataire, et pour Espoir 35, un éducateur du SAVS, un éducateur du foyer d'hébergement, le directeur de la structure, un pair-aïdant ainsi qu'un représentant des familles. La diversité de ces regards a permis de nourrir une réflexion pluridisciplinaire et de confronter les points de vue dans un cadre sécurisé et bienveillant prenant en compte la singularité des situations des personnes concernées.

À l'issue de cette commission, des préconisations argumentées ont été élaborées afin de soutenir la poursuite de l'accompagnement dans le respect des besoins, des droits et de la dignité de la personne concernée.

PROTECTION JURIDIQUE

Le public

En 2025, 167 nouvelles personnes protégées ont été accompagnées par les 3 équipes de Protection Juridique (PJ) de l'antenne. Elles représentent 11% de l'activité.

128 mesures ont pris fin cette même année. Au total, les rotations (entrées et sorties) se sont élevées à 20% du nombre total des mesures exercées sur l'antenne.

Rapport d'activité 2025

Le partenariat

Le partenariat avec la CAF d'Ille-et-Vilaine s'est poursuivi cette année, renforçant la coordination autour des mesures de protection juridique. Deux référentes CAF, formées aux mesures de protection, échangent avec l'APASE afin d'analyser les situations complexes rencontrées par les personnes protégées, notamment en cas de rupture ou de blocage du versement des prestations. En 2025, 512 situations ont ainsi été transmises et traitées.

Poursuite de la **convention dispositif de soutien aux tuteurs familiaux** avec mise à disposition d'un salarié mandataire de l'antenne rennaise. Un temps fort a eu lieu en novembre 2025 afin d'échanger avec les familles concernées par ce dispositif.

Poursuite de la **mise en œuvre de la convention avec le CHGR** (Centre Hospitalier Guillaume Régnier), avec mise à disposition à temps partiel d'une salariée pour le service de l'antenne. Cela permet de favoriser l'interconnaissance et le déblocage de situations complexes pour les publics accompagnés. Afin de mettre en lumière et de valoriser ce partenariat et ses déclinaisons pratiques, la FNAT a convié le service à un colloque, le 9 octobre 2025, intitulé « Ni fou, ni [in] capable ! ». Trois professionnels de l'APASE ont témoigné de leur expérience et de l'efficacité d'un tel dispositif.

Poursuite de la **mise à disposition par le Tribunal de Rennes** d'un bureau dédié pour l'accueil d'un public singulier chaque semaine. Il permet d'assurer l'accompagnement de certaines personnes protégées nécessitant un accueil dans un cadre sécurisé. 44 rendez-vous ont été assurés en 2025.

Continuité du travail en cours avec les bailleurs sociaux de Rennes Métropole afin d'établir une convention facilitant les relations au bénéfice des personnes accompagnées.

Partenariat secteur Brocéliande - le travail d'interconnaissance auprès des professionnels du secteur a été encore renforcé, notamment à travers deux rencontres qui se sont tenues en fin d'année. Ces temps, précieux, permettent d'échanger sur les différents types de mesures de protection et les contours des mandats des professionnels exerçant en protection juridique, facilitant de fait le travail des professionnels sur le terrain.

Partenariat avec le dispositif "Un Chez Soi d'Abord" : travail en cours sur l'articulation des accompagnements respectifs et apport de repères sur le dispositif PJ.

Les professionnels

Nombre de salariés au service PJ : 47

Mise en place de l'analyse des pratiques professionnelles : les mandataires de l'antenne ont pu bénéficier de la mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle avec une approche en co-développement.

Prestation de serment :

"Je jure et promets de bien et loyalement exercer le mandat qui m'est confié par le juge et d'observer, en tout, les devoirs que mes fonctions m'imposent. Je jure également de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à l'occasion de l'exercice du mandat judiciaire."

Huit mandataires de l'antenne ont prêté serment en fin d'année 2025.

Systématisation du parcours d'intégration des nouveaux professionnels. En lien avec le projet de service, l'antenne a mis en place un parcours d'intégration qui permet au nouveau salarié travaillant en PJ de rencontrer les services supports et de découvrir leur métier : GED (Gestion Electronique des Documents), comptabilité, ressources humaines.

Evaluation de la qualité : Les professionnels de l'antenne se sont fortement mobilisés lors de l'évaluation qui s'est déroulée en avril 2025. Leur implication a également permis aux évaluateurs de rencontrer des personnes accompagnées sur l'antenne, enrichissant ainsi l'analyse réalisée (lire en page Qualité).

Formations sur 2025 :

- Certificat National de Compétence - mandataire judiciaire à la protection des majeurs : 2 mandataires formés
- Formation sur l'éthique : 4 mandataires formés
- Formation à l'accueil : "Développer la culture du service à l'accueil", 2 salariés formés
- Formation Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) : les 3 cheffes de service PJ ont suivi les cycles "Perfectionnement" et "Management".

Rapport d'activité 2025

SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

SAVS Altaïr : consultation des personnes accompagnées

En mars 2025, le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) Altaïr a diffusé un questionnaire à l'ensemble des personnes accompagnées afin de recueillir leur avis et leurs suggestions concernant l'accueil, l'accompagnement et la relation avec le service. Préparée par les professionnels avec l'association d'un groupe de personnes accompagnées, cette démarche participative a suscité un réel intérêt : près d'un quart des personnes sollicitées ont répondu.

Les retours sont globalement très positifs : ils confirment la qualité de l'écoute, la disponibilité et la réactivité des équipes. Plusieurs propositions concrètes ont également émergé, notamment pour améliorer l'accessibilité des locaux, renforcer la continuité de l'accompagnement en cas d'absence du référent, et faciliter la participation à l'accompagnement.

Ces contributions nourriront le plan d'actions du SAVS et la consultation sera renouvelée l'an prochain.

Semer du lien social : un jardin au service de l'inclusion

Le 5 avril, les équipes de Truffaut Rennes Alma (jardinerie) ont prêté main forte au SAVS Altaïr pour créer un jardin de balcon, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une action concrète pour reconnecter les personnes accompagnées à la nature et encourager l'inclusion.

Pensé comme un espace à la fois nourricier et apaisant, ce jardin partagé accueille désormais herbes aromatiques, fruits et légumes cultivés en bacs surélevés. Il s'inscrit dans une démarche globale de bien-être, de valorisation des compétences et de respect de la biodiversité. Ceci

vient en complément de l'expérience menée aux Jardins familiaux de Rennes.



La Fondation Georges Truffaut a également contribué au renouvellement du matériel de jardinage, essentiel pour faire vivre ces lieux en accordant une subvention de 2 000 €.

Un service Inclusion Socio-Professionnelle plus inclusif

Au cours de l'année 2025, les professionnels du Service d'Inclusion Socio-Professionnelle (ISP), accompagnés de collègues de la Protection juridique et du SAVS Altaïr, ont bénéficié d'une formation animée par une consultante spécialiste des questions liées aux personnes transgenres et à la diversité de genre. Cette intervention a permis d'approfondir la compréhension des réalités vécues par les personnes trans et non binaires, en clarifiant les notions d'identité de genre, d'expression de genre et de transition, tout en proposant des repères concrets pour un accueil ajusté et respectueux.

Les échanges ont permis d'ouvrir un espace sécurisant, propice à la réflexion collective sur les pratiques professionnelles, notamment autour de l'utilisation du prénom d'usage, de la prévention des discriminations et de la posture d'accompagnement dans des parcours de vie parfois complexes. Les apports de la formation ont renforcé la capacité des équipes à offrir un accompagnement inclusif, cohérent et respectueux de l'autodétermination des personnes.

Cette formation constitue une étape essentielle dans la consolidation d'une culture commune de bientraitance et d'inclusion au sein des services, et ouvre la voie à de nouvelles dynamiques de collaboration interprofessionnelle autour des enjeux de diversité et d'égalité.

Rapport d'activité 2025

Des café rencontres

En 2024, le Service d'Inclusion Socio-Professionnelle a lancé trois temps d'échanges sous la forme de Café Rencontres, avec l'ambition d'enrichir l'offre collective existante et de proposer un espace complémentaire aux accompagnements individuels. Cette première expérimentation a rencontré un véritable succès : participation régulière, retours très positifs et émergence spontanée de nouvelles idées.



Porté par cette dynamique et par l'intérêt exprimé par les personnes accompagnées, le dispositif a naturellement été reconduit et renforcé pour l'année 2025.

Les Café Rencontres prennent la forme de temps ouverts, organisés l'après-midi, favorisant une participation souple et adaptée aux disponibilités de chacun. Ils offrent un cadre convivial, propice aux échanges, à la découverte et à la création de liens sociaux. Fidèle à une démarche de co-construction, chaque rencontre s'appuie sur les propositions des participants, donnant lieu à une programmation vivante et pertinente : thématiques liées au handicap, au bénévolat, à l'entreprise adaptée, et bien d'autres sujets émergeant au fil des besoins.

Grâce à leur simplicité, leur accessibilité et leur dimension inclusive, les Café Rencontres se sont imposés comme un temps attendu et structurant au sein du service. Ils contribuent pleinement à renforcer les parcours d'accompagnement et à soutenir l'autonomie des personnes.

Service MASP

Le service Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) a connu cette année un ralentissement conjoncturel de son activité. Les besoins d'accompagnement n'ayant pourtant pas diminué, le service a relancé des rencontres avec les partenaires afin de mieux faire connaître cette modalité d'intervention, encore insuffisamment

mobilisée, comme le souligne d'ailleurs le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales.

Cette dynamique partenariale, menée conjointement avec le Conseil départemental (Direction de la lutte contre les exclusions), a porté ses fruits : le second semestre a enregistré une augmentation des demandes.

Une nouvelle plaquette d'information a été élaborée afin d'améliorer la compréhension du dispositif, tant pour les personnes concernées que pour les professionnels.

Le service a été invité à participer au réseau métier des responsables des CDAS de notre territoire d'intervention, le 26 septembre 2025. Cette rencontre a permis de faire le point sur le partenariat et de travailler sur les axes d'articulation à renforcer. À cette occasion, la qualité du travail d'accompagnement réalisé par les professionnelles du service MASP de l'APASE a été unanimement saluée.

Accueil Familial

L'accueil familial arrivait au terme de sa convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine pour la période 2020-2025. Celle-ci est renouvelée pour trois ans, jusqu'en décembre 2028, sans modifications majeures des missions déléguées, à l'exception de la participation du service à la formation initiale des accueillants familiaux.

L'année 2025 a été marquée par une redynamisation notable de l'activité, portée par la campagne de communication menée depuis plusieurs mois sous l'égide de la Direction de l'autonomie du Département. Il convient de souligner que cette dynamique constitue un point fort du nouveau Schéma départemental de l'autonomie adopté par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Ainsi, six nouvelles familles se sont engagées dans la démarche d'agrément et l'ont obtenu. L'activité du service est en hausse pour la première fois depuis la crise sanitaire de 2020, résultat de la mobilisation de l'ensemble des équipes de l'APASE et des partenaires.

Le déploiement du projet de service se poursuit, notamment avec la formalisation d'une procédure conjointe avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Celle-ci vise à soutenir le passage à l'âge adulte en facilitant l'accueil dans une famille à l'issue d'un accompagnement « jeune majeur ».

Antenne de Saint-Malo

Une année placée sous le signe des partenariats et du renforcement de la cohésion

Pour favoriser l'interconnaissance et le partenariat, des rencontres ont été organisées tout au long de l'année pour les trois activités. L'objectif étant de mieux identifier les missions et modalités d'intervention de chacun, de fluidifier les orientations et les échanges d'informations, et de renforcer la coordination autour des situations accompagnées conjointement.

C'EST QUOI TON MÉTIER ?

Créé par le réseau GRAAL 35 avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, un podcast met en lumière les métiers du secteur médico-social. Un assistant de service social de formation, ainsi qu'une mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs ont été interviewés afin de présenter leurs parcours et leurs missions. Le podcast est disponible sur le site du GRAAL. Par ailleurs, deux salariées de l'antenne ont également été formées et sont désormais ambassadrices métier pour l'APASE.



© Réseau GRAAL 35

PROTECTION JURIDIQUE

Le 26 septembre, un échange s'est tenu dans les locaux de l'APASE avec les juges du contentieux de la protection (juges des tutelles), en présence de l'ensemble du service. Cette rencontre, très enrichissante pour les professionnels, a permis de clarifier certaines procédures, d'échanger sur des pratiques concrètes et de renforcer la compréhension mutuelle entre le service et la juridiction.

Des rendez-vous partenariaux ont également eu lieu en présence des professionnels de l'ADSCE (Association Développement Sanitaire Côte Emeraude), des services d'aide à domicile, de l'ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique), de l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) et du DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination). Ces rencontres ont favorisé le renforcement de la coordination, le partage des pratiques et la collaboration autour des accompagnements des personnes concernées.

En vue de préparer la Semaine de la protection juridique des majeurs, prévue en mars 2026, une première réunion de préparation a été organisée avec la participation des personnes accompagnées et des professionnels de l'APASE, l'objectif étant de co-construire un projet motivant pour tous. Le choix s'est porté sur le tournage d'un micro-trottoir, format répondant au souhait de recueillir les points de vue du grand public sur les mesures de protection juridique des majeurs. Cette vidéo sera diffusée lors de la Semaine de la protection juridique des majeurs et présentée à deux occasions, sur les marchés de Dol-de-Bretagne et de Saint-Malo.

ENFANCE FAMILLE

Les activités 2025

STAGE BMX, RANDONNÉES SUR LE GR34, GAMES ON PLAYA

Un stage BMX pour des enfants de 7 à 11 ans a été organisé. Encadrés par un intervenant spécialisé ainsi que par deux travailleurs sociaux, les enfants se sont particulièrement bien investis dans cette activité, faisant preuve de persévérance et de bienveillance entre eux tout au long du stage.

Rapport d'activité 2025

La proximité de la côte et du GR (sentier de grande randonnée) a permis de proposer à plusieurs reprises une randonnée à un petit groupe d'adolescents. L'idée étant d'encourager de l'activité à l'extérieur, de se rencontrer autrement. L'activité collective "Games on playa" a permis d'inviter parents et enfants qui le souhaitent à partager un temps de repas puis de jeux sur la plage de Saint-Malo. C'est un temps convivial proposé plusieurs fois dans l'été sur 3 heures. Le projet vise à accompagner des parents à investir des espaces naturels de leur environnement pour proposer des temps ludiques à leurs enfants. C'est l'occasion également que des parents puissent partager un temps de convivialité ensemble et de rencontrer autrement les professionnels qui exercent les mesures.



LES RENCONTRES PARTENARIALES

Des rencontres des professionnels avec les 4 centres départementaux d'action sociale (CDAS) ont été organisées pour favoriser l'interconnaissance et définir des repères communs au service des personnes accompagnées.

Un autre temps fort a réuni l'ensemble des salariés du secteur Enfance Famille et une des juges des enfants du tribunal de Saint-Malo. Ce temps d'échange a permis de mieux comprendre les attentes respectives, de renforcer les liens institutionnels et de consolider le travail partenarial au service des enfants et des familles accompagnées.

SAVS L'ESTRAN

Renforcer l'expression des personnes accompagnées : axe majeur d'amélioration de la qualité de l'accompagnement

Au-delà de l'enquête annuelle de satisfaction, l'Association a engagé une démarche ambitieuse visant à structurer des espaces de participation plus réguliers et plus représentatifs. C'est dans cette perspective qu'a été initiée la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale (CVS) au sein du service.

La dynamique a débuté le 15 novembre 2024 par une journée de formation intitulée « Le CVS & les modalités de participation innovante », réunissant l'ensemble de l'équipe. Ce temps fondateur avait pour objectif de construire une culture commune autour des principes, du fonctionnement et des enjeux d'un CVS, afin de préparer collectivement son déploiement.

Dans la continuité, plusieurs temps de réflexion interne ont permis de concevoir des supports de communication adaptés.

En mars 2025, les personnes accompagnées ont été conviées à une réunion de présentation du projet. Les échanges ont été riches et ont témoigné d'un réel intérêt pour cette instance participative.

Toutefois, malgré cette mobilisation, les élections n'ont pu se tenir en raison d'une carence de candidatures. Face à ce constat, le service a choisi de maintenir la dynamique participative en s'appuyant sur un espace d'expression alternatif : *le Café Expression*, organisé trois fois par an. Inspiré du modèle du CVS, ce dispositif vise à offrir un lieu d'échanges structuré, accessible et régulier, en présence d'un représentant de la Direction et du Conseil d'administration de l'Association. L'objectif demeure inchangé : instaurer, à terme, une instance formelle de type CVS, à l'appui de l'accès effectif aux droits et de la participation des personnes accompagnées.

Rapport d'activité 2025

Antenne de Redon

En 2025, l'antenne de Redon a poursuivi un objectif constant : renforcer la lisibilité et la continuité des accompagnements, en s'appuyant sur des actions collectives et des coopérations de territoire.

L'année a également permis de consolider l'organisation, grâce à des recrutements structurants au sein de l'équipe d'encadrement (chefferies de service et psychologue). Cette stabilité renforce la capacité de pilotage, d'appui aux professionnels et de suivi des situations.

Les orientations associatives en matière d'éthique et de participation ont été déclinées à l'antenne de Redon en 2025, afin d'ancrer ces repères dans les pratiques des services et la relation d'accompagnement.

Sur le secteur Enfance Famille, plusieurs projets ont soutenu le lien, les repères et l'ouverture comme le « groupe filles », le séjour vélo, des actions collectives parents-enfants, ainsi qu'une dynamique de formation.

Sur le secteur Protection juridique des majeurs, l'amélioration continue s'est traduite par la conception de l'outil LIAMM et par des temps d'interconnaissance avec les partenaires du territoire. L'expérimentation de LIAMM prévue en 2026 s'inscrit dans cette continuité, avec une logique d'évaluation et d'ajustements.

PROTECTION JURIDIQUE

Projet LIAMM

Dans le cadre de l'amélioration continue des accompagnements, les professionnels de l'antenne de Redon, avec le chef de service et la psychologue, ont conçu en novembre 2025 un nouvel outil d'entretien individuel. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une formation collective intitulée « Concevoir un outil d'accompagnement dédié à l'entretien individuel : méthode €conovie ».

Le guide pratique LIAMM (« lien » en breton) vise à rendre les actions plus compréhensibles grâce à des mots-clés, des codes couleurs et

des pictogrammes, autour des thèmes de la vie quotidienne.



©APASE

Composé d'un mémo, d'un budget simplifié et d'une grille d'entretien, il sera intégré dans un classeur modulable, tandis que le journal d'intervention restera au domicile des personnes accompagnées.

Une expérimentation débutera en février 2026 et fera l'objet d'une évaluation afin d'ajuster l'outil à partir des retours des personnes accompagnées et des professionnels.

Café d'interconnaissance

Le 19 juin 2025, l'antenne du Dac'tiv (Dispositif d'Appui à la Coordination en Territoires d'Ille-et-Vilaine) Pays des Vallons de Vilaine a réuni à Saint-Senoux une quarantaine de professionnels du social, médico-social, sanitaire et professionnels libéraux du territoire. Cette rencontre visait à favoriser les échanges, mieux connaître les missions de chacun et renforcer la coopération entre acteurs.

L'APASE et l'ATI (Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine) y ont présenté le rôle des mandataires judiciaires, notamment en matière de protection des personnes, ainsi que le dispositif d'accompagnement des tuteurs familiaux. Les discussions ont permis de clarifier les responsabilités et les limites du mandat judiciaire, ainsi que son articulation avec l'accompagnement social proposé aux personnes protégées.

Rapport d'activité 2025

ENFANCE FAMILLE

Le « groupe filles »

Une nouvelle édition du « groupe filles » (conçu en 2017) a eu lieu tout au long de l'année 2025.

Ce projet vise à travailler la confiance en soi et la relation aux autres pour cinq jeunes filles adolescentes accompagnées par l'équipe de l'antenne.

Trois travailleuses sociales ont mené le projet en favorisant le prendre soin de soi, le bien-être et le partage.

Le groupe s'est achevé en décembre par une nuit entre filles dans un gîte du territoire spécialement décoré pour l'occasion, gravant les moments passés toutes ensemble.

Le « séjour vélo »



Traditionnel séjour organisé durant les vacances d'été, le séjour vélo a été reconduit en 2025.

Des enfants accompagnés par l'équipe de l'antenne, pour lesquels les départs en vacances sont rares ou la séparation d'avec les parents est difficile, ont pu expérimenter les trajets à vélo, la vie au camping, et les activités au contact de la nature.



Les actions collectives

L'équipe de travailleurs sociaux a proposé diverses actions collectives aux enfants et parents : randonnées, sorties à la piscine, kayak, ateliers cuisine/pâtisserie, éveil musical pour les tout-petits, ateliers créatifs, sortie au marché de Noël de Rennes avec les adolescents, ...

Une dynamique qui permet aux enfants et parents de se rencontrer, de favoriser ou renforcer les liens, et d'ouvrir l'accès aux ressources du territoire.

Les formations

Diverses actions de formations individuelles et collectives ont été proposées aux professionnels de l'équipe Enfance Famille : formations à l'antenne, organismes extérieurs, webinaires, ... Chaque année une thématique est définie pour une formation collective à destination de l'équipe.

En 2025, la formation autour des troubles DVS, (Dyspraxie Visuo Spatiale, troubles spécifiques du langage et des apprentissages), organisée durant deux journées consécutives, a permis d'améliorer les connaissances et compétences des travailleurs sociaux au sujet de l'accompagnement des enfants présentant ces troubles qui nécessitent aménagements et accompagnements particuliers.

Rapport d'activité 2025

Antenne de Fougères

PROTECTION JURIDIQUE

Rallye des métiers

Pour la cinquième année consécutive, le Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) du pays de Fougères a organisé un rallye de découverte des métiers sanitaires, sociaux et de service à la personne du 31 mars au 4 avril 2025.



Représentée par la cheffe de service et une mandataire judiciaire, l'APASE était présente sur le circuit proposé le 3 avril matin au sein de la maison des services de Fougères.

L'événement visait à faire découvrir la diversité des métiers du social (éducateur, mandataire judiciaire...) et des services à la personne, ainsi que les formations associées. Il s'adressait aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en recherche d'orientation.

Une présentation collective de l'APASE a été suivie d'échanges individualisés. Plusieurs participants ont manifesté un intérêt marqué pour les métiers de mandataire judiciaire et d'éducateur spécialisé. Des contacts ont été pris avec France Travail et Askoria, permettant d'affiner certains projets.

Une immersion a ensuite été réalisée au service Enfance Famille de l'antenne pour un jeune participant.

Commission éthique : bilan

En 2024, le service a expérimenté une commission éthique. À l'issue du bilan et après quelques ajustements, l'équipe a décidé de pérenniser cet espace de réflexion en 2025.

Cette démarche répond à la complexité des situations rencontrées en protection juridique, qui soulèvent régulièrement des questions de posture et de décision. Elle complète les autres instances existantes.

Tout au long de l'année, la commission offre un temps d'échange structuré (référentiel éthique FNAT) pour analyser les dilemmes rencontrés. Elle constitue un repère dans l'organisation du service, sans caractère obligatoire.

Les bénéfices sont multiples : renforcement du collectif, confiance accrue, décisions plus éclairées, réduction des risques et amélioration de la qualité d'accompagnement.

Sensibilisation à la surdité



Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Le Parc, la matinée du 30 septembre a été consacrée à la surdité et aux troubles de la communication.

Destinée aux professionnels de la protection juridique des majeurs, elle visait à mieux comprendre le handicap auditif et à adapter les pratiques (accueil, appels, échanges avec les personnes concernées).

Les intervenantes de l'IES (Institut d'Education Sensorielle) ont présenté le fonctionnement de la surdité, ses impacts et des solutions concrètes pour faciliter la communication, tout en déconstruisant certaines idées reçues.

Une mise en situation (dictée avec casque simulant une déficience auditive) a permis de mesurer les difficultés de compréhension et le sentiment d'isolement que peut provoquer ce handicap invisible.

Rapport d'activité 2025

ENFANCE FAMILLE

Bourse Solidaire : bilan



Les échanges avec les personnes accompagnées mettent en évidence des difficultés financières croissantes, liées à la baisse du pouvoir d'achat et au poids des charges du quotidien sur leur budget. Pour y répondre, les professionnels ont proposé un temps de convivialité et de partage à travers une bourse solidaire, permettant aux participants de repartir gratuitement avec les articles de leur choix. La préparation de cet événement a mobilisé de nombreux professionnels sur plusieurs demi-journées (dons, tri) ainsi qu'une soirée de mise en place, nécessitant un investissement important en temps et en coordination. Si le choix du lieu a limité l'accès à certaines personnes, notamment sur le secteur des Marches de Bretagne, cette action a néanmoins favorisé des échanges riches avec l'équipe et les participants, générant joie et remerciements.

Partenariat avec le CSAPA

En janvier 2025, le coordinateur du dispositif CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) de Fougères est venu présenter l'offre de son service aux deux équipes Enfance Famille. A destination des jeunes de moins de 25 ans, de leur entourage ainsi que des professionnels qui les accompagnent, ce dispositif propose des consultations gratuites, des actions collectives de sensibilisation et de prévention avec les partenaires du territoire sur les conduites addictives.

En mars, le CDAS des Marches de Bretagne a organisé une présentation sur le thème « sensibilisation sur les produits addictifs et leurs impacts » animée par les professionnels du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Fougères. De nombreux travailleurs sociaux y ont assisté.

En juin, l'équipe Ouest (territoire du CDAS des Marches de Bretagne) a été conviée à un petit-

déjeuner convivial par le CSAPA afin d'échanger sur les éventuelles évolutions à déployer au CSAPA dans le cadre du projet de service de l'APASE. Temps au cours duquel professionnels et personnes concernées ont pu participer à des groupes de travail. Ce temps de partage a permis de mieux comprendre et appréhender les différentes missions du CSAPA.

Atelier cuisine

Un atelier cuisine a été proposé à une jeune fille déscolarisée. À trois reprises, elle a choisi un menu complet (entrée, plat, dessert) avant de le préparer, avec l'appui des intervenantes, dans l'espace cuisine mis à disposition.

Cette activité a favorisé sa revalorisation auprès de ses parents, offert des temps d'échange privilégiés avec les professionnelles, à distance des tensions familiales, et permis un apprentissage différent, plus concret et valorisant.

Départs en vacances

Depuis quelques années, une intervenante de l'équipe soutient le départ en vacances de quelques familles accompagnées par le service dans le cadre des « Aides aux vacances sociales » de la CAF. Pour la majorité des familles, il s'agit de soutenir un premier départ. Le recueil des besoins, l'exploration des possibles, la mise en œuvre (ou non) permettent d'évaluer les capacités de mobilisation, d'anticipation de certaines familles et d'échanger sur un projet de vacances constructif.

Antenne de Vitré

PROTECTION JURIDIQUE

Rencontre DAC'tiv



Le 1^{er} juillet, l'équipe Protection Juridique (PJ) de l'antenne est intervenue au cours d'une rencontre avec le DAC'tiv (Dispositif d'Appui à la Coordination en territoires d'Ille-et-Vilaine) afin de présenter les différentes mesures de protection et le rôle du mandataire. 90 partenaires du territoire étaient présents. Un quiz interactif à l'issue de cette présentation a permis d'illustrer les différentes missions du mandataire en partant d'exemples concrets. Ce temps fut également l'occasion d'échanger sur des problématiques rencontrées par les partenaires présents.

Rencontres France Services 35

Afin d'améliorer l'accès aux droits des personnes accompagnées et de privilégier le recours aux services de proximité, l'équipe a organisé des réunions d'information à destination des structures France Services. Six temps d'échange auprès des antennes d'Ille-et-Vilaine ont été réalisés : 4 en visioconférence et 2 en présence. Ils ont permis de mieux faire connaître les mesures de protection juridique, les droits des majeurs protégés et de sensibiliser les conseillers France Services aux enjeux rencontrés par les personnes protégées. L'objectif est de préserver et/ou développer leur

autonomie à travers un accompagnement sur les démarches en ligne.

Forum de l'orientation

Le 7 novembre, le service PJ de l'antenne a répondu présent aux deux forums de l'orientation organisés par l'association FILÉAS au sein de leurs ESAT (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail) de Vitré et Retiers.



Entourés par des partenaires, les professionnels ont pu échanger avec des personnes accompagnées par FILÉAS et leur famille, sur les contours de la protection juridique. Ce temps convivial a également permis de l'interconnaissance et de nombreux échanges avec les dispositifs locaux (services de FILÉAS, Communauté 360, Dispositif d'Assistance au Projet de Vie...).

Cet ancrage territorial de l'APASE, fort et sans cesse renouvelé, contribue à la coordination et à la pluralité des accompagnements en faveur des personnes protégées.

ENFANCE FAMILLE

Activité « escalade »

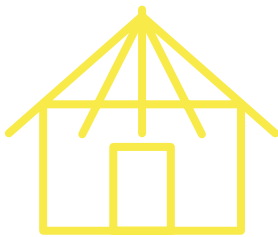


Rapport d'activité 2025

Depuis 2023, en partenariat avec le service des sports de Roche aux Fées Communauté, une activité escalade est proposée à une dizaine de jeunes lors des périodes de vacances scolaires. En 2025, trois séances de 2 heures ont eu lieu à la salle des sports de Coësmes. Chaque séance s'adressait à une tranche d'âge différente (de 8 à 16 ans), mixte et ouverte à tous les niveaux.

L'escalade permet de travailler la confiance en soi, en l'autre et encourage le dépassement de soi. L'encadrement professionnel et bienveillant des animateurs contribue à une bonne ambiance et les retours des jeunes sont, à chaque séance, très positifs.

« La Cabane des Liens »



Des professionnelles du service ont proposé un groupe de parole, d'échange et de réflexion à 6 enfants âgés de 10 à 12 ans vivant une situation commune : grandir avec des frères et sœurs.

Les séances ont permis aux enfants d'identifier, de comprendre et d'exprimer les émotions qui les traversent au sein de leur fratrie. L'objectif étant que le groupe soit ressource dans les échanges et soutienne la parole individuelle. Les jeunes ont participé à quatre séances avec des supports afin d'aider à la verbalisation (dessin de la famille, mandala du cœur, photolangage, acrostiche...). Les productions réalisées ont été exposées lors d'un temps de bilan en présence des familles, autour d'un goûter convivial.



Séjour « parent/enfant »



Pour la deuxième année l'antenne a répondu à un appel à projet de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) afin de proposer, à destination des familles, un mini-séjour estival sur la base « d'un parent et son enfant ».

Les Apprentis Lutins

En une demi-journée seulement, entre deux chansons festives, les jeunes ont multiplié sablés de Noël, truffes, tablettes de chocolat et roses des sables, avec une concentration impressionnante et une dégustation « qualité obligatoire » à chaque étape.



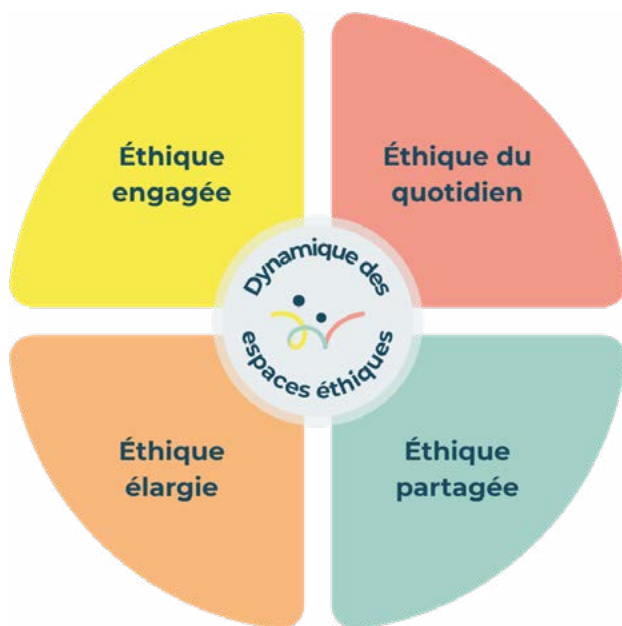
Côté couture, les aiguilles ont dansé au rythme de la musique pour donner naissance à de magnifiques pochons en forme de sapin. Aucun doigt n'a été sacrifié (miracle de Noël confirmé) et chaque création était unique, parfois un peu de travers, mais totalement assumée.

Qualité

L'engagement éthique de l'APASE

En 2025, l'APASE a consolidé sa démarche éthique afin de soutenir les professionnels face aux dilemmes et tensions de valeurs rencontrés dans leurs pratiques. Un état des lieux, mené au sein des équipes puis approfondi avec les cadres, a permis d'identifier représentations, besoins et espaces de discussion.

Ces travaux ont fait émerger des repères partagés en faveur d'une démarche éthique agile, collective et ancrée dans les réalités territoriales.



L'éco-système éthique de l'APASE

©APASE

Les suites s'articulent autour de deux axes : le maintien d'une mobilisation des équipes et la revue des actions engagées en vue d'un plan d'actions transversal.

Une ressource juridique au soutien des activités

Depuis fin 2024, les professionnels de l'ensemble des activités ont la possibilité de solliciter la chargée de mission juridique pour des conseils juridiques dans le cadre d'un accompagnement, et

pour des questions juridiques d'ordre général (mise en œuvre d'une réglementation, éclairage sur une notion juridique...).

Les saisines donnent parfois lieu à la diffusion de fiches-repères constituant une « Foire aux questions (FAQ) juridique » à destination de l'ensemble des professionnels d'un secteur d'activité. En 2025, dix fiches ont ainsi été partagées en Protection juridique et en Enfance famille.

Cette expertise juridique contribue à sécuriser les pratiques professionnelles en faveur de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Trois services de l'APASE évalués en 2025

Le SAVS rennais de l'APASE a été évalué en début d'année (lire en pages Activités sociales et médico-sociales). Au 2^{ème} trimestre, ce sont les services Protection juridique et Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) qui ont reçu la visite d'évaluateurs.

Lors de cette dernière, la qualité de l'accompagnement a été reconnue comme reposant sur la bientraitance et l'éthique, l'engagement des professionnels, l'accompagnement centré sur les droits et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, comme sur la continuité et la fluidité des parcours et la recherche proactive de solutions partenariales.

La politique Ressources humaines et la démarche qualité ont en outre été identifiées comme des axes forts.

D'autre part, plusieurs pistes de progrès ont été mises en évidence, venant alimenter le plan d'actions des services. Elles ont notamment trait à l'élaboration d'un plan de prévention des risques de maltraitance et l'amélioration de la gestion des événements indésirables.

Rapport d'activité 2025

Données financières

Extraites des comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2025

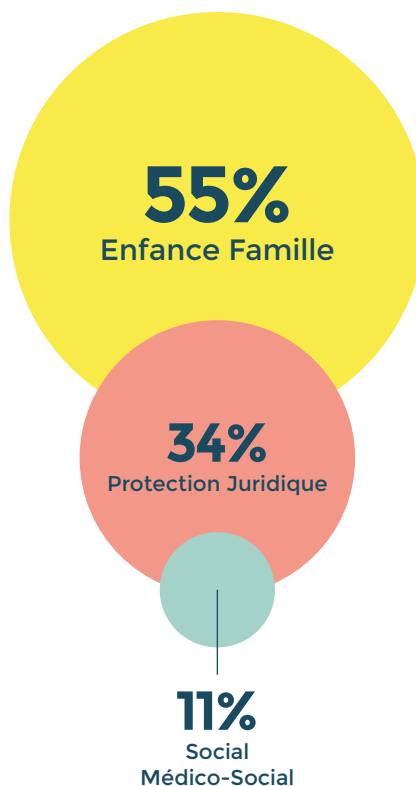
Compte de résultat et répartition des charges par groupe en €

	2025	2024	VARIATION
Groupe 1 - Fonctionnement	1 360 297	1 271 539	88 758
Groupe 2 - Charges de personnel	21 027 602	20 788 149	239 453
Groupe 3 - Frais de stucture	1 765 906	1 997 826	-231 920
Total charges	24 153 805	24 057 514	96 291
Total produits	24 296 530	23 689 738	606 792
RESULTAT comptable	142 725	-367 776	510 501

Le résultat est excédentaire ce qui s'explique par le report des investissements à 2026 et la négociation de certaines charges de structures de 2025.

Les charges ont marqué une hausse par rapport à 2024 due à l'augmentation des effectifs et l'effet de l'inflation, compensée par la hausse des produits.

Masse budgétaire par secteur



Bilan

2025	2024	VARIATION
14 718 025 €	14 050 499 €	667 526 €

AU NIVEAU DE L'ACTIF :

- Augmentation des immobilisations et légère baisse de la trésorerie.

AU NIVEAU DU PASSIF :

- Les fonds propres connaissent une augmentation de 136K€ due au résultat excédentaire.
- Les fonds dédiés ont baissé suite aux instructions des financeurs.
- Les dettes ont augmenté de 566K€ suite au déblocage des fonds pour les travaux pour l'antenne de Fougères.

Rapport d'activité 2025

Données sociales

au 31 décembre 2025

Répartition par antennes

	TOTAL	CDI	CDD
Fougères	44	39	5
Redon	41	36	5
Rennes Adultes	90	78	12
Rennes Enfance Famille	100	88	12
Saint-Malo	67	58	9
Cesson-Sévigné (dont siège)	38	34	4
Vitré	38	35	3
TOTAL	418	368	50

Répartition par fonctions

Cadres hiérarchiques	39
Comptables	14
Mandataires Judiciaires	80
Psychologues	14
Secrétaires	63
Services du Siège	16
Travailleurs sociaux Adultes	33
Travailleurs sociaux Enfance Famille	159

- 108 postes ouverts au recrutement en 2025
- 31 alternants accueillis en 2025
- 27 stagiaires accueillis en 2025

Formation

275 salariés formés en 2025

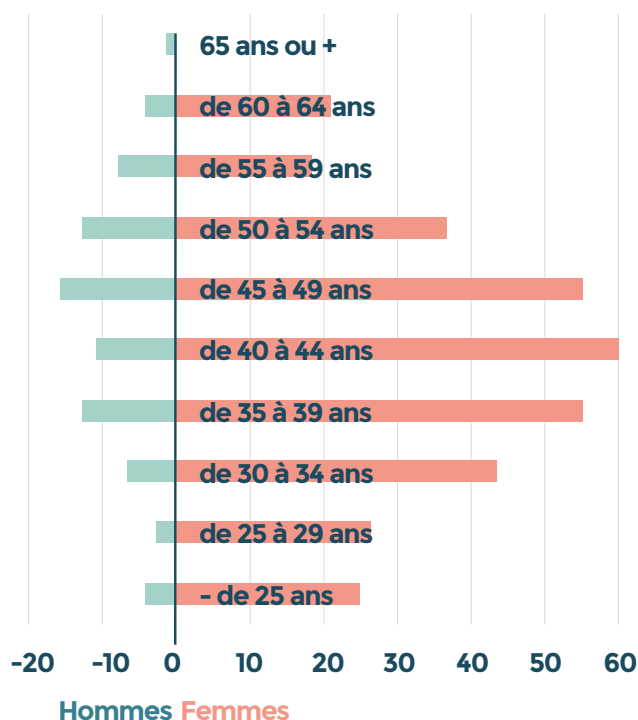
Contribution formation 2025 de 211 173 € qui représente 2,65 % de la masse salariale brute dont :

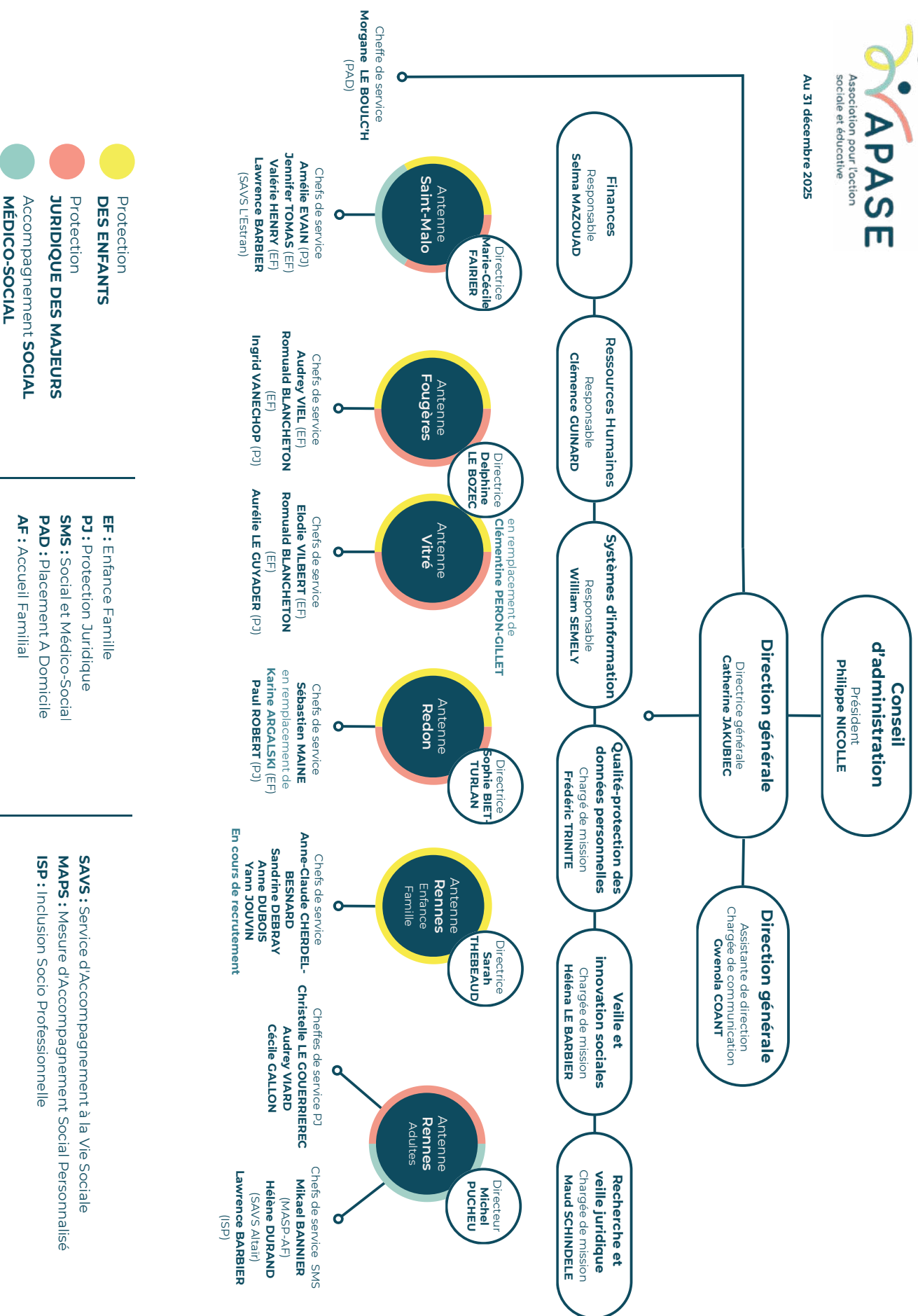
- 1% de contribution légale soit 128 256 € en 2025
- 1% de contribution conventionnelle soit 128 256 € en 2025
- 0,65% de contribution volontaire soit 83 366 € en 2025

ORIENTATION FORMATION 2025

- Assurer les formations obligatoires et qualifier les personnes sur leur poste ;
- Contribuer à la mise en œuvre du projet stratégique et du plan de prévention des risques professionnels ;
- Acquérir, maintenir et développer les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes accompagnées ;
- Actualiser les connaissances et pratiques au regard des évolutions législatives et des nouveaux outils nécessaires au fonctionnement de l'APASE ;
- Former les nouveaux embauchés et salariés accédant à une nouvelle fonction.

Pyramide des âges







Association pour l'action
sociale et éducative

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

33 rue des Landelles 35 510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 30 09 50 - siege@apase.org